

INSCRIPTIONS, EPREUVES

CRPE session 2019 - Lieu des épreuves écrites

Mis en ligne le
19 février 2019

Les épreuves écrites du CRPE (sessions normale et supplémentaire) auront lieu **au Parc des expositions à Villepinte (93420)**.

Pour information, les candidats en situation de handicap reconnus par la MDPH seront convoqués à la Maison des Examens à Arcueil.

